

Ecrit par le 23 juillet 2024

# 'Cove au cinéma', nouveau rendez-vous de l'été



En 2020, le cinéma Rivoli vous invitait à 2 séances de ciné-drive sur le carreau du marché horticole du marché Gare à Carpentras. « Cet événement a rencontré un vif succès », c'est pourquoi, cette année, l'expérience est réitérée afin de se faire une toile tout en restant dans sa voiture. Vous pourrez ainsi découvrir ou revoir le film Lalaland de Damien Chazelle, une comédie musicale, une vraie ode à l'amour et à la vie. Rendez-vous le 20 août prochain à 21h30 au marché Gare de Carpentras.

## Bon à savoir

Les places sont limitées, vous êtes invités à réserver vos places à l'avance : sur le site du cinéma Le Rivoli ([www.cine-rivoli.com](http://www.cine-rivoli.com)), ou à l'accueil du cinéma Rivoli (56 avenue Victor Hugo à Carpentras). Il n'y aura pas de billetterie sur place le jour J. Le nombre de personnes est limité à trois adultes par véhicule, ou deux adultes et deux enfants. L'entrée sur le site du Marché-gare de Carpentras se fera entre 19h et 21h30 pour laisser le temps au public de se garer pour avoir une bonne visibilité. Le début de soirée aura lieu devant le Château Durbesson, attablé dans l'espace de restauration rapide accessible à tous pour découvrir, déguster et acheter les produits gourmands des entreprises locales. Le tarif est de 15 euros par voiture.

Ecrit par le 23 juillet 2024

## Pass sanitaire exigé

Restauration rapide à partir de 19 heures. Les stands qui seront présents pour vous régaler sont les suivants : Olive et Marius, Agora, Château Juvenal, Blommi's (food-truck), Boucherie Bassatine (food-truck), Sÿba - Glaces artisanales végétales. L'accès à l'espace restauration sera également possible pour les personnes n'assistant pas à la projection.

Dispositifs d'accès au site et conditions sanitaires applicables à l'événement : pass sanitaire (ou test PCR de moins de 72 heures) + justificatif d'identité seront demandés sur l'ensemble de l'évènement (restauration + drive cinéma).

L.M.

---

# Place à la 4e édition du Festival BD de Venasque

Ecrit par le 23 juillet 2024



Écrit par le 23 juillet 2024

**Samedi 7 et dimanche 8 août, venez découvrir la 4e édition du Festival BD de Venasque : ‘La fontaine à bulles’.**

L'édition 2021 est organisée par L'association 'Le Tourne-Page' avec le concours de 'Comics Factory', la Cove, le département et la mairie de Venasque. 2 jours à la bibliothèque consacrés au 9ème art avec la participation de : Olivier Bauza, Florence Cestac, François Corteggiani, Richard Di Martino, Thierry Dubois, Michel Faure, Philippe Foerster, Hardoc, Herlé, Xavier Husson, Hec Leemans, Gilles Mezzomo, Benoit Sokal.

L'entrée est gratuite et libre à tous sous la jauge de 50 personnes. De 10h à 12h et de 15h à 18h. Plus d'informations, [cliquez ici](#).

Ecrit par le 23 juillet 2024



Ecrit par le 23 juillet 2024

L.M.

## Mai à vélo à la Cove : Kathleen Personnic parcourt 1 100km en 2 semaines



**Voilà un challenge qui a ravi bon nombre de compétiteurs ou simples amoureux du vélo. Dans le cadre de sa politique de promotion des mobilités douces, la [Cove](#) (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) s'associait à l'opération nationale '[Mai à vélo](#)', mettant les communes de France en compétition autour de la pratique.**

« Nous avons accueilli Kathleen Personnic, grande gagnante du défi mobilité de la [CoVe](#), lancé à l'occasion du challenge national Mai à Vélo. Pour rappel, le challenge Mai à Vélo invitait les habitants du territoire à utiliser davantage le vélo comme moyen de transport écologique. Et c'est en parcourant près

Ecrit par le 23 juillet 2024

de 1 100km à vélo en seulement 2 semaines que Kathleen s'est démarquée ! » Un effort plus que remarquable et exemplaire qui a été récompensé par la victoire et un VTC offert par la Cove, en présence de Jacqueline Bouyac, présidente de la Cove, et Norbert Lapatre, conseiller communautaire délégué aux pistes cyclables. « Encore bravo et merci à tous les participants du challenge, on espère retrouver votre engagement l'année prochaine pour cette fois hisser la Cove encore plus haut dans le classement. »

L.M.

---

## **La Cove : grande collecte de téléphones usagers au profit de personnes en difficulté sociale**

Ecrit par le 23 juillet 2024



**La Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) s'associe à [ecosystem.eco](https://ecosystem.eco) pour organiser une grande collecte solidaire d'anciens téléphones portables auprès de ses habitants.**

Cette collecte exceptionnelle a débuté symboliquement le 5 juin, journée internationale de l'environnement et est organisée à l'occasion du Tour de France. Grâce aux dons, ecosystem, l'éco-organisme en charge de la seconde vie des équipements électriques, offrira jusqu'à 100 téléphones reconditionnés à des personnes en difficulté sociale.

Peu importe qu'ils soient cassés, fonctionnels, avec ou sans valeur, récents ou non, tous les anciens mobiles sont acceptés. Il est également possible de donner une seconde vie à tous ses équipements électriques et électroniques. L'essentiel est de participer et de faire sortir les 50M de téléphones inutilisés stockés dans nos tiroirs au fur et à mesure des années.



Ecrit par le 23 juillet 2024

Pour participer, rendez-vous sur l'un des 5 points de collecte ou connectez-vous sur le site : [jedonnemotelephone.fr](http://jedonnemotelephone.fr). Les 5 points de collecte du territoire se situent à l'accueil de l'Hôtel de la CoVe à Carpentras, à la mairie de Malaucène, à la mairie de Bédoin, et dans les déchèteries de Carpentras et Malaucène. Chaque geste de don compte et permettra à ecosystem de réparer des téléphones qui seront offerts lors d'une cérémonie officielle le 7 juillet, sur le village du Tour de France à Malaucène.

L.M.

## La Cove expérimente le 'Bluebus' électrique



La [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) expérimente sur son réseau [Trans'CoVe](#) le bus électrique 'Bluebus', jusqu'au 28 mai prochain. Ce bus long de 6m permettra

Ecrit par le 23 juillet 2024

## **d'appréhender plus finement les performances de la technologie électrique.**

L'expérimentation du 'Bluebus' s'inscrit dans le cadre de la dynamique de transition écologique du territoire vers une mobilité sans carbone, en cohérence avec le [Plan Climat Energie Territorial de la Cove](#), dont elle dispose depuis 2020. En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la commune doit répondre à des objectifs nationaux à horizon 2030 et 2050 de réduction de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

### **Expérimentation grandeur nature**

La Cove s'associe à l'initiative de Trans'comtat, délégataire de service public, afin de tester l'adaptabilité à l'environnement urbain de ce type de véhicule qui accueillera huit places assises, treize places debout et un emplacement fauteuil roulant. Le 'Bluebus' sera affecté le jeudi sur la ligne D desservant le trajet entre le Marché-gare et le Pôle Santé à Carpentras. Le vendredi, le 'Bluebus' assurera la navette du marché de Carpentras (la navette habituelle n'entrant en service chaque année que du 1er Juin au 30 Septembre). L'expérimentation est à la fois bénéfique pour les usagers mais également pour les chauffeurs eux-mêmes, pour qui le bus est l'outil de travail.

### **C'est du propre**

Même si le bilan carbone du bus électrique n'est pas nul car la production d'électricité peut, selon son mode de fabrication, entraîner des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone), le bilan carbone d'un bus électrique reste à un niveau très bas de pollution. Très peu bruyant, le bus électrique contribue également à l'amélioration de la qualité de vie en réduisant les pollutions sonores. Le 'Bluebus' dispose d'une autonomie allant jusqu'à 140km (variable selon les conditions d'utilisation), et affiche une vitesse maximum de 50km/h.

### **-82% d'émissions de gaz à effet de serre en 2050**

Lauréate en juillet 2019, parmi 61 territoires, la Cove s'est engagée dans un [Contrat de Transition écologique](#) (CTE) qui lui permet d'apporter à la population, aux entreprises et à l'agriculture des moyens de s'adapter et de conserver son cadre de vie. Le CTE est appréhendé comme un accélérateur de projets et une continuité opérationnelle du PCAET (Plan Climat Air Energie) en cours d'élaboration.

Le scénario établi par les élus de la Cove à l'horizon 2050, vise à diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, diminuer de 82% les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour passer de 71Gwh produits en 2015 à 660Gwh en 2050 (soit de 6% d'autonomie énergétique à 110% en 2050). C'est donc naturellement qu'elle s'est associée au réseau Trans'Cove, transportant 100 000 clients chaque année, disposant de 38 bus et cars, ainsi que d'une flotte de véhicules propres aux dernières normes environnementales.

Ecrit par le 23 juillet 2024



L'expérimentation du 'BlueBus' aura lieu jusqu'au 28 mai prochain. ©Cove

## La Cove vous partage la boîte à outils de l'entrepreneur

Jusqu'au 22 avril, la [Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin](#) (Cove), sous sa marque économique la [Provence créative](#), propose des 'webinaires' pour accompagner les entrepreneurs dans la réflexion et de lancement de leur projet. Découvrez les prochains rendez-vous à ne pas manquer en avril.

Quel que soit votre profil (recherche d'emploi, reconversion professionnelle, étudiant, jeune en fin de parcours scolaire, salarié, etc.), au travers d'une série de rencontres virtuelles, la Cove vous donne

Ecrit par le 23 juillet 2024

l'occasion d'assimiler les différentes étapes nécessaires à votre lancement. Vous bénéficierez d'outils, d'idées et rencontrerez les acteurs locaux qui pourront vous accompagner tout au long de votre projet.

La Provence créative est une marque économique créée pour « fédérer les énergies positives des acteurs économiques du Ventoux et au-delà. » Par ses actions d'accompagnement, elle entend renforcer l'attractivité économique du territoire et améliorer son rayonnement, au travers du développement des entreprises.

### **Demandez le programme**

Le vendredi 9 avril à 10h, le 'webinaire' aura pour thématique « reprendre ou créer un hébergement touristique ». Les intervenants partageront des éléments incontournables avant de se lancer : accompagnement, réglementation, formation, communication, démarche qualité. Avec : la [CCI de Vaucluse](#), l'OTI (Office de tourisme intercommunal) [Ventoux-Provence](#) et la Cove.

Le mardi 13 avril 2021 à 10h, les échanges porteront sur l'entrepreneur engagé et responsable. Une session qui portera sur les améliorations et les changements dans la façon d'entreprendre afin de maximiser les chances de réussite. Avec : la CCI de Vaucluse et [France Active PACA](#) (Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Le jeudi 22 avril 2021 à 10h, la conférence aura pour thème « de ma cuisine à mon usine », un programme autour des parcours de réussite sur le territoire. Avec : le [RILE](#) (pépinière d'entreprises), [l'Etable cowork](#) et la Cove.

Les inscriptions se font en ligne via [ce formulaire](#). Il vous est possible d'accéder au [replay des 'webinaires'](#) sur la chaîne Youtube de la Cove.

---

## **La Cove : premier bilan pour Jacqueline Bouyac après 100 jours de présidence**

Ecrit par le 23 juillet 2024



**Elue à la présidence de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) en juillet dernier, Jacqueline Bouyac dresse un premier bilan et évoque les projets à venir cette année.**

Première femme à avoir pris la tête de la Cove le 15 juillet 2020, Jacqueline Bouyac a souhaité casser les codes. Plutôt que de faire le choix d'une gouvernance où les décisions viendraient uniquement 'd'en haut', la nouvelle présidente a préféré associer dès le départ tous les maires aux décisions que ce soit en instaurant une charte de gouvernance afin de clarifier les rôles respectifs des communes et de la communauté ou en allant à la rencontre des maires des 25 communes de l'agglomération pour échanger avec eux sur leurs projets et leurs attentes vis-à-vis de l'intercommunalité. « Je suis l'élue de toutes les communes, précise Jacqueline Bouyac. J'ai rapidement mis en place des réunions entre vice-présidents afin qu'ils puissent présenter leur travail aux autres et j'ai également rencontré les agents des différents services de la Cove afin de recueillir leurs doléances. »

### **Soutenir l'activité économique sur le territoire**

Souhaitant faire du développement économique l'une de ses priorités, la nouvelle présidente s'est rendue à la rencontre des associations et groupements d'entrepreneurs du territoire (Gare numérique, RILE, Carpensud, Fédération du BTP de Vaucluse) afin de prendre connaissance de leurs projets et souhaite créer des synergies avec d'autres intercommunalités comme celle de Ventoux Sud. Inscrivant sa présidence dans l'action et la proximité, Jacqueline Bouyac a multiplié les visites sur le terrain : sur le parc d'activité du Piol (Mazan), au sein de l'entreprise Grases Agencement Menuiserie (Modène) ainsi

Ecrit par le 23 juillet 2024

qu'à l'usine de plaques de plâtre Etex (Siniat) à Carpentras qui prévoit une extension de ses locaux avec la création de 80 nouveaux emplois d'ici 2023. Dans le cadre de l'aménagement des stations du Mont Ventoux, dont la Cove a désormais la compétence, Jacqueline Bouyac a annoncé tenir des réunions avec les partenaires financiers (Région Sud, Département de Vaucluse) et avoir sollicité le président de la Région Sud Renaud Muselier sur la nécessité de pouvoir rouvrir les stations de ski. Enfin, en raison de l'accentuation de la crise sanitaire qui met à mal de nombreuses entreprises, la Cove s'est engagée dans le Fond Covid-résistance (140 000 € ont été injectés) et dans le plan de relance pour soutenir l'économie locale (450 000 €).

### **Le tourisme, fer de lance de l'économie locale**

Parmi les priorités cette année, la Cove mise sur le tourisme, un secteur essentiel dans la région pour relancer l'activité économique. Pour cela, Jacqueline Bouyac tiendra un séminaire au printemps avec les différents élus afin de définir les objectifs de développement concernant l'office de tourisme intercommunal. Souhaitant valoriser les villages de l'intercommunalité, la Cove va mettre sur la table 800 000 € sous forme d'un fonds de concours 'petit patrimoine' pour permettre le financement de travaux de réhabilitation du patrimoine des villages. « L'objectif est de soutenir la sauvegarde, la restauration et la mise en valeur du patrimoine architectural et historique local, souligne Jacqueline Bouyac. L'enjeu est aussi économique puisqu'il permet de donner un coup de pouce aux entreprises et artisans locaux qui vont travailler sur ces chantiers. » Enfin, la Cove va continuer de travailler sur l'élaboration de son plan 'climat air énergie territorial' (économies d'énergie, énergies renouvelables) et développer l'attrait touristique autour du Mont Ventoux, le Géant de Provence étant détenteur, depuis l'été dernier, du label 'Parc naturel régional'.

---

## **Carpentras : la Gare numérique sur les rails au printemps 2021**

**Actuellement en chantier, l'ancienne gare de Carpentras se transforme progressivement en gare dédiée au numérique et à l'innovation (voir vidéo). Un projet de 3M€ piloté par la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) qui sera livré en avril 2021.**

Les travaux vont bon train du côté de l'ancienne gare SNCF de Carpentras. Alors que le bâtiment aurait dû être rasé en 2015, [la Cove](#) a souhaité opérer de grands travaux de réhabilitation afin de transformer totalement le lieu pour y développer le numérique sur son territoire. « L'objectif est de créer un écosystème consacré aux nouvelles technologies, sous la forme d'un pôle de services accessible au plus grand nombre, détaille [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove. Avec ses espaces physiques et virtuels,

Ecrit par le 23 juillet 2024

le lieu se prêtera aux rencontres entre des personnes qui n'ont pas forcément vocation à se croiser afin de partager leurs savoirs et leurs compétences. »

### **Un chantier de 3,02M€**

Véritable tiers-lieu dédié à l'innovation, la future [Gare numérique](#) sera scindée en différents espaces destinés à accueillir les entreprises comme les particuliers : 254m<sup>2</sup> seront ainsi dédiés à des ateliers de fabrication numérique, 266m<sup>2</sup> seront réservés à de la location de bureaux. La Gare comprendra également un espace de coworking de 460m<sup>2</sup>, un espace évènementiel de 375m<sup>2</sup> ainsi qu'un emplacement pour y dispenser des formations. Un coin restauration sera aménagé à l'arrière du bâtiment tandis que les anciennes voies ferrées laisseront place à de grandes terrasses. « Nous souhaitons accueillir et accompagner toutes sortes d'entreprises en phase de création et de développement, souligne Jaouad Ziati, délégué au développement numérique. Ces entreprises y trouveront toutes les ressources matérielles et humaines nécessaires pour les aider à grandir et à innover. » Pour ce chantier au long cours dont la première pierre fut posée à l'été 2019, le budget total s'élève à 3,02M€ (dont 617 836€ pris en charge de la Région Sud-Paca). La livraison est, quant à elle, prévue pour avril 2021.

---

## **La Cove présente son plan de relance économique et de soutien aux entreprises**

Ecrit par le 23 juillet 2024



La **Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove)** dévoile son plan de relance de l'économie locale et de soutien aux entreprises du territoire dans lequel elle injecte 450 000 euros.

Elle l'avait annoncé lors de sa prise de fonction en juillet dernier. Jacqueline Bouyac, la nouvelle présidente de la Cove, souhaite faire du développement économique la priorité de son mandat. « En matière économique, l'engagement de la Cove se traduit par une enveloppe annuelle de 550 000 euros pour soutenir le tissu local ainsi qu'un budget de 600 000 euros mobilisables pour des acquisitions foncières à vocation économique, explique Jacqueline Bouyac. Mais face à cette crise sanitaire terrible, un budget supplémentaire de 450 000 € a été voté en septembre dernier. » Une enveloppe exceptionnelle entièrement dédiée au plan de soutien global de la Cove pour son tissu économique local.

### **Inciter les entreprises à utiliser Factoryz**

L'accompagnement à la relance économique passe tout d'abord par le redéploiement d'outils existants avec entre autres, le renforcement du rôle des acteurs de l'accompagnement envers les entreprises, l'organisation d'évènements en ligne afin d'informer sur les dispositifs d'aide ou encore la volonté de l'agglomération de mettre en lumière **Factoryz**, une plateforme d'entraide et de partage de ressources matérielles



Ecrit par le 23 juillet 2024

(équipements, locaux) et immatérielles (personnels, savoir-faire), accessible gratuitement à toutes les entreprises du territoire. « Il est nécessaire que les entreprises s'approprient la plateforme et qu'elles voient en elle une véritable aide au redémarrage notamment dans la mobilisation des ressources dont elles pourraient avoir besoin sans délai, souligne Serge Andrieu, vice-président délégué à l'attractivité et l'économie locale.

### **140 000 € supplémentaires pour le fonds Covid-résistance**

Par ailleurs, la Cove vient d'injecter 140 000 € supplémentaires dans le fonds Covid-résistance. Destinée aux entreprises et associations de moins de 20 salariés, cette aide prend la forme d'un prêt à taux zéro dans la limite de 10 000 €. Sur les 76 dossiers déposés à ce jour, 53 prêts ont été accordés pour un montant total de 360 000 € sur les 415 000 € alloués depuis la mise en place du fonds, permettant ainsi la sauvegarde de 88 emplois. Pour les structures souhaitant faire une demande de prêt, il faut se rendre sur [tpe.initiative-sud.com](http://tpe.initiative-sud.com) ou prendre contact avec Initiative Ventoux par mail : [contact@initiative-ventoux.fr](mailto:contact@initiative-ventoux.fr) ou au 04 90 67 35 46.

### **Soutenir l'attractivité et l'innovation**

Dans le cadre du plan de relance, l'agglomération entend soutenir l'attractivité et l'innovation via la création d'un espace d'accompagnement et d'animation dédié à la transition et à l'innovation, d'une politique immobilière proactive pour dégager rapidement des solutions d'implantation sur le territoire ou encore la mise en œuvre de mesures de soutien à l'émergence de nouvelles pratiques économiques et commerciales vertueuses sur le plan environnemental. « Nous souhaitons accompagner les entreprises à maintenir un niveau d'investissement leur permettant de réduire leurs charges et à concourir aux objectifs du Plan climat-air-énergie territorial et du Contrat de transition écologique », explique Serge Andrieu.

### **Des outils numériques à la rescousse du tourisme**

La Cove souhaite mener des actions ciblées auprès des secteurs d'activité les plus durablement impactés. Ainsi le tourisme va bénéficier d'une aide de 20 000 euros dans la mise en place de nouveaux outils numériques destinés à découvrir le territoire depuis chez soi. En effet, des visites virtuelles sous forme de clips vidéo mettront en valeur le territoire et son patrimoine. « Il s'agit d'achat de vacations de guide-conférencier et de commande de prestations auprès d'entreprises spécialisées dans le numérique, l'audiovisuel et la photographie, détaille Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme. Cette action a pour but de soutenir les guides conférenciers fortement touchés par la crise tout en donnant l'occasion de faire connaître la destination Ventoux Provence à ceux qui ne peuvent pas venir mais également aux habitants du coin qui pourront redécouvrir leur patrimoine sous un autre angle. » Pour plus d'informations : [marie-laure.arouna@lacove.fr](mailto:marie-laure.arouna@lacove.fr) ou 04 90 67 69 24.